

COMMUNE DE SAINT GAL

Séance du 23 juin 2022

Membres en exercice : 7	Date de la convocation: 17/06/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois juin à 20 h 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GOAREGUER</i>
Présents : 7	
Votants : 7	Présents : Jean-Luc GOAREGUER, Elise BOUQUET, Chrystel VALLY, Nadine BEAUFILS, Laure LAMETH, Stéphane DIET, René AMARGER
Pour : 7	
Contre : 0	Représentés :
Abstentions : 0	Excusés :
	Absents :
	Secrétaire de séance : Laure LAMETH

Objet : Projet de construction d'un garage, choix du maître d'oeuvre - 2022_DE_025

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de construction d'un garage communal afin d'assurer le stockage du matériel et avec une partie atelier pour l'agent communal.

Il donne ensuite lecture au conseil des devis obtenus afin d'assurer la prestation de maîtrise d'ouvrage avec la réalisation du dossier plan d'aménagement et du permis de construire.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal :

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire.

Considérant le projet de création d'un garage-atelier communal.

Considérant les devis présentés.

Après en avoir délibéré, décide :

* de retenir l'offre présentée par Monsieur Stéphane BESSIERES, architecte D.P.L.G, pour la somme de 2 100 ,00 € T.T.C.,

* d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de proposition d'honoraires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Luc GOAREGUER

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 04/ 07/ 2022 et publié ou notifié le 23/ 06/ 2022
--

